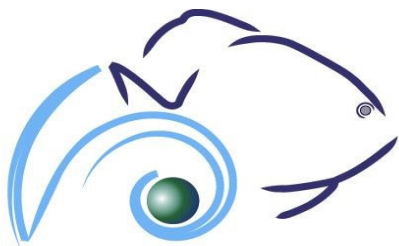


DIRECTION DES RESSOURCES MARINES



DIRECTION DES
RESSOURCES MARINES
PU FA'AHOTU MOANA



BP 20 PAPEETE
98713 - TAHITI

Tel : 40 50 25 50

Fax : 40 43 49 79

Em@il : stat@drm.gov.pf

Internet : www.ressources-marines.gov.pf

CARNET DE PECHE COTIERE

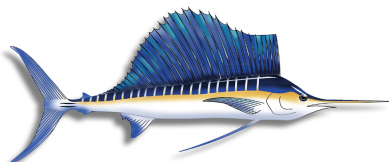
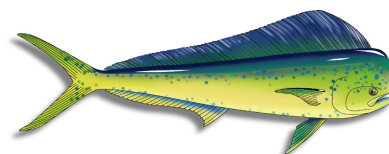
PY :

NAVIRE :

Nom du pêcheur :

Prénoms :

CARNET N° :



Autres adresses

Antenne de Raiatea

Bureau de Huahine

Bureau de Tubuai

Tel / Fax : 40 66 33 99

Tel / Fax : 40 68 85 88

Tel : 40 95 01 66

Illustrations © CPS

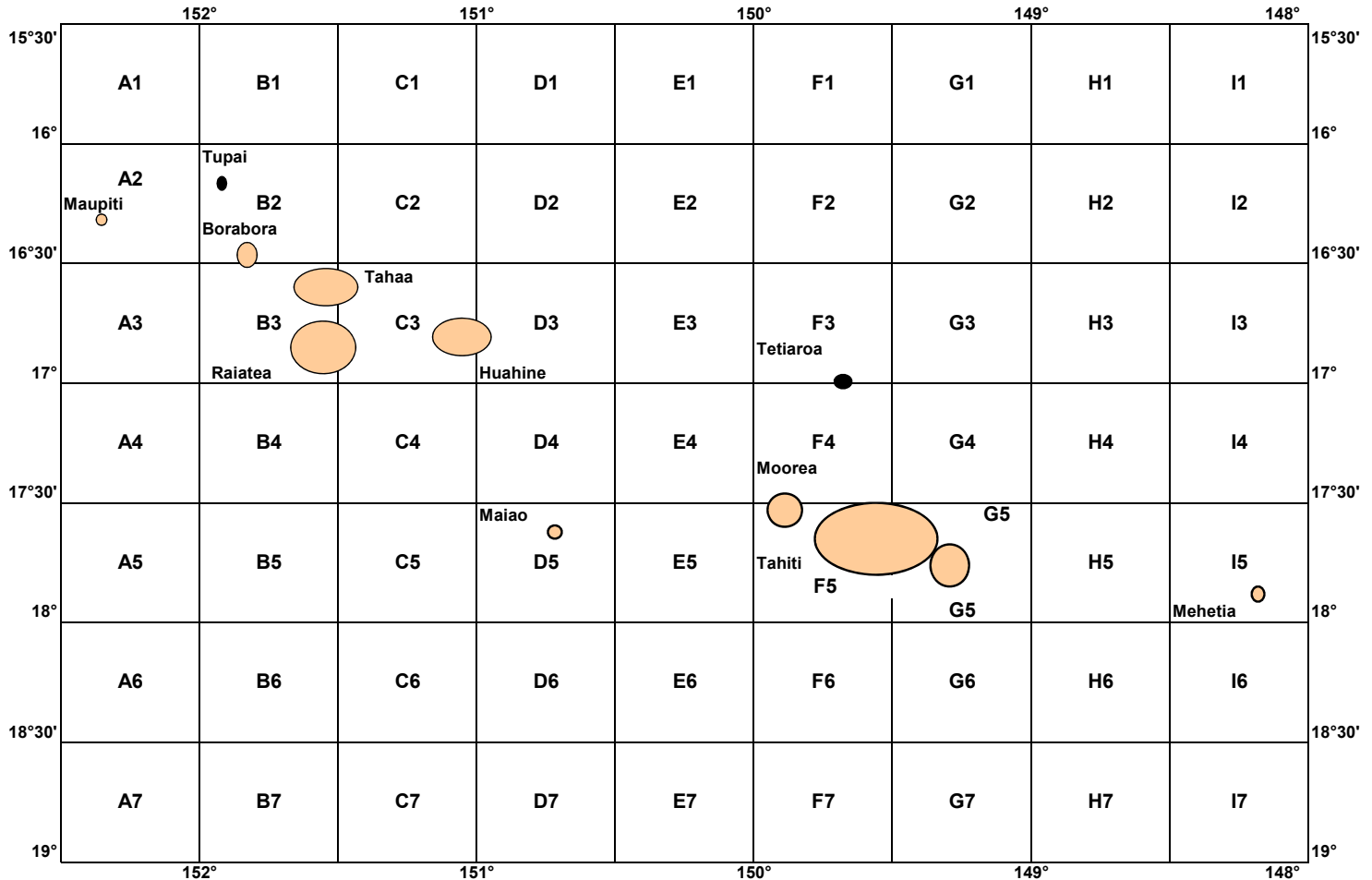
version novembre 2020

ZONE DE PECHE

à utiliser dans le carnet de pêche côtière

Pour l'archipel de la Société :

utiliser les codes de la carte ci-dessous pour signaler votre zone de pêche.



Pour les archipels des Australes, Marquises, Tuamotu-Gambier :

indiquer le nom de l'île la plus proche du lieu de pêche.

Appel à la communication des données de pêche

Cher pêcheur,

Le Territoire de la Polynésie française soutient depuis de nombreuses années le secteur de la pêche professionnelle locale par un système d'aides très utiles aux bénéficiaires. Ce système s'appuie sur la licence de pêche professionnelle qui attribue au bénéficiaire un certain nombre d'avantages très importants qu'il n'est pas inutile de rappeler ici :

1 - aides au niveau de l'investissement

Les unités de pêche (**bateaux**), les **moteurs** diesel et essence 4 temps, le **matériel de pêche** (engins de pêche, équipements divers) et le **matériel de sécurité** sont selon les cas subventionnés, partiellement remboursés et/ou encore exonérables des droits de douanes et/ou des droits d'entrée.

2 - aides au niveau des charges de fonctionnement

Les **accessoires de pêche** (hameçons, bouées, lignes, etc), les **pièces de rechange** (moteurs, électronique, etc) sont exonérés des droits de douanes et/ou des droits d'entrée.

Une **aide au carburant "gasoil" et "essence"** est attribuée aux pêcheurs professionnels.

3 - aides diverses

Certaines îles bénéficient d'équipements ou d'aménagements qui facilitent l'activité des pêcheurs : c'est le cas par exemple des divers **quais et marinas** dédiés aux pêcheurs, ou encore des **chambres froides et machines à glace** mises à disposition de certaines associations et coopératives de pêcheurs ou encore le **parc des DCP** ; la criée du port de pêche de Papeete est également un moyen accessible à tous pour la commercialisation de leurs produits.

.....
Le territoire de la Polynésie française a par ailleurs le souci de **gérer les pêcheries** existantes c'est à dire orienter au mieux l'exploitation des ressources marines grâce à la création d'emplois viables et durables tout en évitant les problèmes de surpêche, de concurrence entre les diverses flottilles ou encore les aléas de la commercialisation.

Pour être efficace, cette gestion nécessite la disponibilité d'un maximum de données de pêche et donc la participation de l'ensemble des pêcheurs concernés.

C'est dans ce sens que des **carnets de pêche** sont distribués à l'ensemble des pêcheurs. Il n'est pas inutile de rappeler que le bénéfice de la licence de pêche va de pair avec **la transmission des données de pêche** qui **est obligatoire** ; la commission consultative de la pêche hauturière peut être amenée à proposer la **suspension voire l'annulation d'une licence de pêche** en cas de manquement à cette obligation.

Il est important de rappeler que la participation de tous les pêcheurs est indispensable pour atteindre cet objectif mais que ceux-ci doivent s'astreindre à **communiquer des données réelles** .

Les données récoltées sont saisies, compilées et traitées par la Direction des ressources marines et ensemble, serviront à connaître la situation d'une pêcherie donnée.

Ces données sont garanties **confidentielles** , c'est à dire qu'un pêcheur donné ne pourra consulter à la DRM que ses propres données et pas celles des autres pêcheurs. Par contre, des traitements personnalisés sur ses propres données pourront être obtenus sur demande.

Les feuillets blancs doivent être transmis à la DRM, les jaunes sont conservés par les pêcheurs.

Espérant vous avoir sensibilisé et rassuré sur l'importance de votre coopération individuelle pour votre secteur d'activité, sachez que nous sommes à votre disposition pour vous apporter, dans la mesure de nos possibilités, toute information que vous jugeriez utile à votre activité.

CODES DES ESPECES DE POISSONS

Bonite à ventre rayé
Katsuwonus pelamis

SKJ
Trois à cinq rayures sur le ventre
(Potae, 'Auhopu, Tore, Tore rarahi, Toheverl)

Germon, thon blanc
Thunnus alalunga

ALB
Bord arrière de la nageoire caudale blanc ou incolore
Les nageoires pectorales dépassent largement l'origine de la deuxième dorsale et de la nageoire anale
('A'ahi tari'a)

Thon à nageoires jaunes, yellowfin
Thunnus albacares

YFT
Adultes (> 70 cm)
Corps droit, surtout près de la nageoire caudale
Pinnules jaunes sans bordure noire
Encoche dans la nageoire caudale
Deuxième nageoire dorsale et nageoire anale très longues, jaunes
('A'ahi re 'are'a, ave)

Thon obèse
Thunnus obesus

BET
Adultes (> 70 cm)
Pas d'encoche dans la nageoire caudale
Corps ventru
Pinnules jaunes vif à bordure noire
('A'ahi tatumu)

Thonine orientale
Euthynnus affinis

KAW
Petit espace entre la première et la deuxième nageoire dorsale
Taches noires, parfois décolorées
('Ōtava)

Bonite à gros yeux, thon dents de chien
Cymnosarda unicolor

DOT
Ligne latérale sinueuse clairement visible
Dents coniques (dents de chien) dans une large gusule
(Va'u)

Thon à nageoires jaunes, yellowfin
Thunnus albacares

YFT
Juveniles (40 - 70 cm)
Corps droit, surtout près de la nageoire caudale
Petite encoche dans la nageoire caudale
Extrémités des nageoires pectorales arrondies
Les nageoires pectorales atteignent la base de la deuxième nageoire dorsale
Lignes légèrement incurvées, régulièrement espacées, séparées par des taches alignées sur la quasi-totalité du corps
(Papaihi re 'are'a, papaihi rarahi re 'are'a)

Thon obèse
Thunnus obesus

BET
Juveniles (40 - 70 cm)
Pas d'encoche dans la nageoire caudale
Corps ventru
Extrémités des nageoires pectorales pointues
Ligne presque droites, espèces de manière irrégulière, avec quelques taches irrégulières, surtout sur la partie inférieure du corps
(Papaihi tatumu)

Makaire bleu
Makaira nigricans

BUM
Hauteur de la nageoire dorsale (a) : de la moitié aux trois quarts de la plus grande épaisseur du corps (b)
Nageoires pectorales non rigides - peuvent se replier le long du corps
(Ha'urā moana)

Marlin rayé
Tetrapturus audax

MLS
Hauteur de la nageoire dorsale (a) supérieure (parfois égale à la plus grande épaisseur du corps (b))
Nageoires pectorales non rigides - peuvent se replier le long du corps
(Ha'urā tore)

Makaire noir
Makaira indica

BLM
Hauteur de la nageoire dorsale (a) à peu près égale à la moitié de la plus grande épaisseur du corps (b)
Nageoire pectorales rigides - ne peuvent pas se replier le long du corps chez les individus de plus de 40 kg
(Ha'urā pererau 'eta'eta)

Voilier de l'indo-pacifique
Istiophorus platypterus

SFA
Nageoire dorsale très haute (plus de deux fois l'épaisseur du corps)
(Ha'urepe)

Espadon
Xiphus gladius

SWO
Première et deuxième nageoires dorsales très espacées (sauf si < 100 cm)
Rostre en forme de sabre, à surface lisse
Pas de nageoires pelviennes
Une seule carène caudale
(Ha'urā po)

Makaire à rostre court
Tetrapturus angustirostris

SSP
Nageoire dorsale de hauteur à peu près égale à l'épaisseur du corps
Rostre très court (a), de longueur égale ou inférieure à celle de la tête (b)
(Ha'urā pāere)

Thazard-bâtard
Acanthocybium solandri

WAH
Museau aussi long que la partie arrière de la tête
Ligne latérale plongeant sous la première nageoire dorsale
(Pāere)

Coryphène
Coryphaena hippurus

DOL
Forme du corps et couleur caractéristiques
Mâle / Femelle
(Mahi mahi)

Saumon des dieux
Lampris guttatus

LAG
Forme, couleur et marques du corps caractéristiques
Longue nageoire pelvienne
(Tamonātua)

Vivaneau rubis
Etelis carbunculus

ETA
Profonde échancre sur la nageoire dorsale
Petites marques noires sur le lobe supérieur de la nageoire caudale
Coloration jaunâtre caractéristique le long de la ligne latérale
Extrémité du lobe inférieur de la nageoire caudale blanche
Taille max : 125 cm
(Paru 'i'ihī)

Poisson scorpion grosse tête
Pontinus macrocephalus

PZM
Tentacules au-dessus de l'œil
Deux épines sur l'opercule
Taille : 170 - 275 m
(Paru nohu)

Colas bagnard
Pristipomoides zonatus

LWZ
Quatre bandes obliques jaunes caractéristiques sur la partie supérieure du corps
Lobe inférieur de la nageoire caudale jaune
Taille : 70 - 300 m
(Paru māene)

Brème noire brillante
Eumegistus illustris

EBS
Adulte / Juvenille (jusqu'à 30 cm)
Grandes écailles
Nageoire caudale de forme particulière
Ride ventrale
Espèce plat entre les nageoires pelviennes
Anus
Pointes blanches sur la nageoire caudale
(Paru papio)

Rouvet
Ruvettus pretiosus

OIL
Ligne latérale relativement droite depuis la nageoire caudale jusqu'à la nageoire pectorale
Peau très rugueuse
Carène à écailles coupantes
Deux pinnules anales
('Uravena)

Escolier noir
Lepidocybium flavobrunneum

LEC
Ligne latérale sinueuse, parfois décolorée
Peau lisse
Carène caudale principale, avec deux carènes supplémentaires, plus petites
Quatre pinnules ou plus
(Paru 'uravena)

Escolier clair
Promethichthys prometheus

PRP
Petite nageoire pelvienne, représentée par une seule épine très petite et un rayon mou
Ligne latérale unique
(Manā)

Poissons volants
Exocoetidae

FLY
Caractéristiques des espèces de cette famille :
• Nageoires pectorales longues comme des ailes placées haut sur le côté, s'étendant toujours au-delà de l'origine de la nageoire dorsale
• Absence d'épine dans les nageoires
Cheltopogon spp.
Cypselurus spp.
Hirundichthys spp.
Exocoetis spp.
Parasexocoetis spp.
Pseudochelodichthys spp.
(Mārara)

Sélar coulissou
Selar crumenophthalmus

BIS
Nageoires dorsales rapprochées
Tache noire sur l'opercule
Taille maximum : 50 cm
(Ature, 'Aramea, 'Ōrare)

Croupia roche
Lobotes surinamensis

LOB
(Tilapia)

Poissons lagonaires

PLG ou nom de l'espèce
('a tairoto)

CODES DES TYPES DE PECHE

Nom usuel	Harpon	Traine	Ligne de fond (bouée)	Ligne de fond (moulinet électrique)	Canne au large (sans moulinet)	Canne laçon (sans moulinet)	Moulinet au lancer (leurre, popper...)	Moulinet à la coulée (jig, mitraillete...)	Ligne (sans canne)	Epuisette	Fusil	Plongée	Filet	Pêche à pied	Nasse (casier)
Nom tahitien (huru tautai)	Pātia	Pūtō	Hī raro (pōito)	Hī paru	Hī 'ā'ira tua (tūpa'i)	Hī 'ā'ira roto	Tā'iri'iri	Hī māti'a	Hī pōtaro	Tāipu	Pupuhi	Hopu	Ūpe'a	Tautai nā raro	Fa'a
Code type de pêche	HP	TR	FD	EL	CAN	C.LAG	LANC	COUL	LIG	EPS	FUS	PL	FIL	PIED	NAS

Illustrations issues des « Fiches d'identifications des thons et espèces apparentées pour les pêcheurs -artisans », des « Fiches d'identification des poissons profonds » et du « Manuel d'identification des espèces marines destiné aux pêcheurs à la palangre horizontale ». Elle sont reproduites avec l'autorisation de la Communauté du Pacifique (CPS).

PY : 4000		Navire : Tautai nui		Diesel / Essence		Année : 2020					
Nom et prénoms du pêcheur : TETUANUI Tehei , Naea						Mois : janvier					
Téléphone : 40 50 25 50			Commune de mouillage : Papeete								
Date de Départ	Date de Retour	Heure de Départ	Heure de Retour	Zone de pêche	Espèce de poisson (code) <small>Ecrire 1 espèce par ligne!</small>	Poids total des poissons (kg) <small>(important)</small>	Nombre de poissons <small>(important)</small>	Type de pêche (code)	Nombre d'heures en pêche <small>(par type de pêche et zone de pêche)</small>	Observations <small>(nom du DCP, Trou, Epave, Banc, DCP dérivant)</small>	Si arrêt du bateau noter la cause <small>(maladie, panne...)</small>
5	5	6h	11h	G5	SKJ	150	30	CAN	1h	Tupai	
6	6	7h	9h	G5	YFT	20	4	TR	1h	Banc	
		9h	15h	G5	YFT	50	1	FD	4h	DCP Tiarei	
				G5	ALB	60	3	FD		DCP Tiarei	
7	8										repos
9	9	7h	10h	F3	ETC	8	8	EL	2h	Trou	
				F3	LWZ	6	6	EL		Trou	
		10h	14h	F4	Ume	12	8	FUS	3h	Recif	
				F4	PLG	6	10	FUS		Recif	
10	10	7h	15h	F5	-	0	0	TR	3h	Tahua	
					-	0	0	TR	1h	DCP Pirae	
11	12										cale
13	13	9h	15h	E5	DOL	84	7	HP	2h		
				E5	SSP	10	1	HP		Solitaire	
				E5	LOB	3	1	HP		DCP Dérivant	
13	20										panne
21	21	7h30	15h	G4	BUM	60	1	TR	5h	Banc	
24	24	20h30	2h	F5	langouste	50	50	PL	4h	Recif	
26	26	6h	12h	G4	BET	60	1	FD	4h	Trou	
		12h	17h	F4	BLM	200	1	TR	3h	Banc	
27	31										maladie
Suivi mensuel des achats de carburant en litres									Date de réception par la Direction des ressources marines		
Date d'achat		Quantités (L)		Date d'achat		Quantités (L)					
1.	05/01/20	100 L		7.	21/01/20	150 L					
2.	06/01/20	150 L		8.	24/01/20	150 L					
3.	09/01/20	200 L		9.	26/01/20	250 L					
4.	10/01/20	200 L		10.							
5.	13/01/20	300 L		11.							
6.				12.							
Quantité totale de carburant achetée par mois : 1500 L									Date de transmission à la DRM par le pêcheur		
									1 février 2020		

Arrivée STAT
02 février 2020

PY : Navire : Diesel ou Essence Année :

Nom et prénoms du pêcheur : Mois: Janvier

Téléphone : Commune de mouillage :

Date de Départ <small>(noter uniquement le jour)</small>	Date de Retour	Heure de Départ	Heure de Retour	Zone de pêche	Espèce de poisson (code) <small>Ecrire 1 espèce par ligne!</small>	Poids total des poissons (kg) (important)	Nombre de poissons (important)	Type de pêche (code)	Nombre d'heures en pêche (par type de pêche et zone de pêche)	Observations (nom du DCP, Trou, Epave, Banc, DCP dérivant)	Si arrêt du bateau noter la cause (maladie, panne...)

Suivi mensuel des achats de carburant en litres				Date de réception par la Direction des ressources marines
Date d'achat	Quantités (L)	Date d'achat	Quantités (L)	
				Date de transmission à la DRM par le pêcheur
Quantité totale de carburant achetée par mois :				

PY : **Navire :** **Diesel ou Essence** **Année :**

Nom et prénoms du pêcheur : **Mois:** **Février**

Téléphone : **Commune de mouillage :**

Date de Départ <small>(noter uniquement le jour)</small>	Date de Retour	Heure de Départ	Heure de Retour	Zone de pêche	Espèce de poisson <small>(code)</small> <small>Écrire 1 espèce par ligne!</small>	Poids total des poissons <small>(kg)</small> <small>(important)</small>	Nombre de poissons <small>(important)</small>	Type de pêche <small>(code)</small>	Nombre d'heures en pêche <small>(par type de pêche et zone de pêche)</small>	Observations <small>(nom du DCP, Trou, Epave, Banc, DCP dérivant)</small>	Si <u>arrêt du bateau</u> noter la cause <small>(maladie, panne...)</small>

Suivi mensuel des achats de carburant en litres				Date de réception par la Direction des ressources marines
Date d'achat	Quantités (L)	Date d'achat	Quantités (L)	
Quantité totale de carburant achetée par mois :				Date de transmission à la DRM par le pêcheur

PY : **Navire :** **Diesel ou Essence** **Année :**

Nom et prénoms du pêcheur : **Mois:** Mars

Téléphone : **Commune de mouillage :**

Date de Départ <small>(noter uniquement le jour)</small>	Date de Retour	Heure de Départ	Heure de Retour	Zone de pêche	Espèce de poisson (code) <small>Ecrire 1 espèce par ligne!</small>	Poids total des poissons (kg) (important)	Nombre de poissons (important)	Type de pêche (code)	Nombre d'heures en pêche (par type de pêche et zone de pêche)	Observations (nom du DCP, Trou, Epave, Banc, DCP dérivant)	Si arrêt du bateau noter la cause (maladie, panne...)

Suivi mensuel des achats de carburant en litres				Date de réception par la Direction des ressources marines
Date d'achat	Quantités (L)	Date d'achat	Quantités (L)	
Quantité totale de carburant achetée par mois :				Date de transmission à la DRM par le pêcheur

Matériel d'armement et de sécurité obligatoire à bord des navires de pêche

Matériel	Poti marara insubmersible (4ème catégorie)	Bonitier (3ème catégorie)
balise de détresse	1	1
boîte à outils avec un grand couteau et un marteau	1	1
boîte à pharmacie (dotation médicale c ou n° 2)	1	1
chaumard et taquet de remorquage	1	1
compas de route	1	1
gaffe ou équivalent	1	1
lampe torche étanche	1	1
miroir de signalisation	1	1
pavillon national	1	1
pavillon NC	1	1
poste radio émetteur-récepteur VHF	1	1
réflecteur radar grand modèle	1	1
règlements pour prévenir les abordages en mer	1	1
extincteur 2 kg poudre (type 21b)	1	2
seau pour écoper avec bout	1	2
ancres flottantes	1	
bouée couronne avec PY et nom du navire inscrits	1	
bouée couronne avec feu à retournement, avec PY et nom du navire inscrits		1
coupe circuit du moteur (essence seulement)	1	
ligne de mouillage composée d'une ancre avec chaîne d'au moins la longueur du navire et corde au moins double de la longueur du navire	1	
ligne de mouillage composée d'une ancre avec chaîne d'au moins 10 m et corde d'au moins 20 m de long		1
fumigènes oranges flottants	2	2
avirons	2	
fusées de détresse type "à mains"	3	3
fusées de détresse type parachute	3	3
brassière de sauvetage (modèle approuvé CE avec PY et nom du navire inscrit)	1 par personne	1 par personne
eau douce	10 litres min.	réserve
batterie installée dans caisson étanche au-dessus de la ligne de flottaison, dégagée des réservoirs à carburant, avec coupe-circuit	oui	oui
dégagement d'air du combustible à l'extérieur (diesel)	oui	oui
réserve fuel et huile de graissage (diesel)	oui	oui
signalisation lumineuse (feux de navigation)	oui	oui
signalisation sonore (par exemple corne de brume)	oui	oui
baromètre		1
cartes marines de la région		oui
compas à pointes sèches		1
montre d'habitacle		1
poste radio émetteur-récepteur à ondes métriques (BLU)		1
radeau CL 2 (6 personnes)		1
sonde à main		1

Matériel de sécurité complémentaire utile et conseillé

1 système de navigation par satellite (GPS)
1 moteur de secours (poti marara essence)